



Santé, sécurité, conditions de travail, on se mobilise le 25 avril 2024 !

Temps de travail : travailler plus de 8h par jour nuit à la santé

Organisation du travail et le temps de travail : plus de 380 ETP de travail dissimulé

65% des agents sont en horaire variable dans les services du pôle ministériel, 38% dans les établissements publics. 90% sont en modalité 4bis. 4% des agents sont au forfait (régime de décompte en jour).

En 2022, 613 000 heures sont écrêtées au delà des 12h par mois soit l'équivalent de 380 ETP et 41% des agents sont concernés. Ces chiffres sont de plus sous estimés car des services n'ont pas de décompte du temps de travail en télétravail. Pour les agents au forfait, le protocole télétravail prévoit la mise en place d'outil de décompte du temps de travail mais ce dispositif n'est pas encore évaluable.

Droit à la déconnexion : il y a encore du boulot !

La FNEE CGT a signé l'accord ministériel sur le droit à la déconnexion le 15 décembre 2022. Nous avons considéré à cette époque que ce protocole était une première étape vers un droit à la déconnexion effectif particulièrement par la mise en place d'indicateurs de suivi des connexions et du temps de travail.

Sur le périmètre du pôle ministériel, la direction du numérique a réalisé une étude de mesure des e-mails émis en heures ouvrées (du lundi au vendredi de 07h00 à 20h00) et en heures non ouvrées (entre 20h00 et 7h00 et le week-end). 1/3 des agents envoient des e-mails en heures non ouvrées, donc autant en reçoivent pendant les heures où le droit à la déconnexion devrait être mis en œuvre !



Non, la semaine de 4 jours n'est pas une « semaine en 4 jours »

Selon le baromètre annuel Ugict-CGT, les cadres sont à 49 % favorables à la réduction du temps de travail par rapport à la législation actuelle. Chez les jeunes générations, le soutien à la réduction du temps de travail est très majoritaire : plus de 60 % des 18-34 ans y sont favorables. Celle-ci est attendue soit via la diminution du nombre de jours travaillés dans la semaine (82%), la diminution du nombre d'heures travaillées par jour (62%) ou la diminution du nombre de semaines travaillées dans l'année (59 %). Enfin, la semaine de 4 jours est plébiscitée par les 18-29 ans et les 40-49 ans (84 %).

Cette aspiration est motivée pour 7 cadres sur 10 par le souhait de concilier vie professionnelle et vie personnelle et pour ¼ par le besoin de réduire l'activité économique pour protéger l'environnement.

L'annonce de Gabriel Attal, Premier ministre, de vouloir expérimenter la "semaine en 4 jours" dans la fonction publique d'Etat mais sans réduire le temps de travail hebdomadaire dévoie cette aspiration. Par une intensification du travail, cette mesure est ainsi dangereuse pour la santé des travailleurs de la fonction publique. Dans un contexte où le temps et la charge de travail sont toujours aussi importants et où la fonction publique n'arrive plus à attirer suffisamment d'agents, l'annonce du Premier ministre est donc une complète hérésie.

La CGT revendique :

L'instauration de la semaine de 32h à salaire égal et avec réduction de la charge de travail

Des recrutements, une réduction de la charge de travail et une organisation pour une meilleure répartition de la charge de travail

L'instauration d'un droit à la déconnexion effectif

La comptabilisation puis la récupération ou le paiement des heures supplémentaires

La CGT dans nos services et établissements a décidé de faire de la période du 25 avril au 1er mai, une semaine de mobilisations avec une journée de manifestation nationale à Paris le 25 avril, pour dénoncer la dégradation des conditions de travail et faire valoir nos revendications pour les améliorer.